

CYCLE SPÉCIALISÉ (DEM) / CYCLE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CPES*) (PRÉFIGURATION 2018-19)

Les Conservatoires de Grand Paris Seine Ouest s'enrichissent d'un cursus communautaire : le cycle spécialisé de JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES, diplôme labellisé, qui constitue un pré-requis pour l'accès au diplôme d'état et aux concours d'entrée dans l'enseignement supérieur.

Les cours se déroulent dans les conservatoires de Boulogne-Billancourt, d'Issy-les-Moulineaux, de Meudon et de Ville d'Avray en fonction des disciplines.

Durée du cycle spécialisé : 2 à 3 ans

Organisation des études

- Les étudiants admis en cycle spécialisé bénéficient de l'enseignement dispensé dans les conservatoires de GPSO qui proposent des cours très complémentaires, au sein d'un cursus modulable en fonction du projet de l'élève.
 - Les étudiants assistent à toutes les séances animées par des personnalités invitées et participent obligatoirement aux projets constitutifs de leur parcours (big band, auditions, concerts...).
- Un absentéisme récurrent et non justifié entraînera obligatoirement la radiation de l'étudiant.

Le DEM est composé de 3 U.V.

| | | |
|---|---|---|
| Contenu du cursus | U.V. PROJET PERSONNEL | |
| | Les étudiants de 2 ^e année finalisent leur projet personnel dans le cadre de l'atelier PROJET PERSONNEL (2h/hebdo). UV passée en fin de 2^e année | <p>↳ Examen</p> <p>➤ Réalisation d'une performance de 20 à 30 mn sur la base d'une création musicale (œuvre originale, relecture d'une œuvre du répertoire ...). L'étudiant est chargé de constituer l'ensemble avec lequel il se produit.</p> |
| Répertoire Jazz ou Atelier d'improvisation libre | U.V. PRATIQUE DE L'IMPROVISATION | |
| Tous les Certificats et U.V. sont obtenus avec la mention Bien ou Très bien | MODULE PRINCIPAL | MODULES COMPLÉMENTAIRES |
| | L'étudiant est tenu de suivre pendant deux ans l'un des deux modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> ● module RÉPERTOIRE JAZZ ● module ATELIER D'IMPROVISATION LIBRE L'examen se passe en fin de 2^e année | <p>L'étudiant doit obligatoirement choisir deux autres modules en complément de son module principal, parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Module RÉPERTOIRE JAZZ (1 ou 2 ans) (si ce n'est pas son module principal) ● Module ATELIER D'IMPROVISATION LIBRE (1 ou 2 ans) (si ce n'est pas son module principal) ● Module MUSIQUE TRADITIONNELLE D'AFRIQUE (1 ou 2 ans) ● Module MUSIQUE INDIENNE (1 ou 2 ans) ● Module ATELIER IMPROVISATION ET ÉLECTROACOUSTIQUE (durée 1 an) <p>NB : en fonction des places disponibles, un étudiant peut être autorisé à s'inscrire à plus de trois modules</p> |
| | <p>↳ Évaluation Examen</p> <p>Deux niveaux de certificat sont distingués :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● fin de 1^e année : certificat niveau A (initiation) ● fin de 2^e année : certificat niveau B (approfondissement) <p>En fin d'année scolaire, examen commun à tous les étudiants (1^e et 2^e années) mais avec des épreuves différentes pour obtenir le niveau B.</p> <p>➤ Pour obtenir son UV PRATIQUE DE L'IMPROVISATION, l'étudiant doit obligatoirement valider :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● son module principal au niveau B (2 ans) ● deux modules complémentaires dont l'un au moins au niveau B <p>➤ Pour l'examen du module RÉPERTOIRE JAZZ, une rythmique est mise à disposition des candidats.</p> | |

U.V. CULTURE (chaque étudiant peut choisir entre deux modules)

> MODULE CULTURE JAZZ

Cette UV est composée de **3 certificats** :

- Ear training (1h30/hebdo)
- Arrangement (1h30/hebdo)
- Harmonie au clavier (1h/hebdo)

Un cours facultatif est proposé : Histoire du jazz (1h/hebdo)

🔗 Examens

● Certificat d'ear training (durée 3h) :

Épreuve écrite

- Relevé de solo et thème. Relevé prenant en compte les paramètres harmoniques et rythmiques
- Commentaire d'écoute (histoire, style, ...)

● Certificat d'arrangement (durée 4h) :

Épreuve avec mise en loge seul, avec piano

- Arrangement pour une formation définie en début d'année d'un extrait de standard ou de toute autre œuvre, et questions théoriques portant sur l'harmonie et l'orchestration. Le candidat devra rendre, à l'issue de la mise loge, le score et quelques parties séparées

● Certificat d'harmonie au clavier :

- Interprétation par cœur au piano de deux standards choisis dans une liste de cinq (thème, grille d'impro, thème), avec une rythmique mise à disposition

NB : deux jeux d'épreuves différents sont prévus, selon que les élèves sont pianistes ou non-pianistes

> MODULE CULTURE LANGAGES IMPROVISÉS

1) Analyse des esthétiques, langages et matériaux d'écriture, destinée à développer et diversifier les modes d'improvisation instrumentale ou vocales (2h)

2) Mise en pratique des différents langages étudiés au sein de l'atelier **1)** (2h)

🔗 Examen

➢ Épreuve d'improvisation inspirée de langages et outils d'écriture analysés au cours de l'année

NB : En accord avec les enseignants, les CERTIFICATS DE CULTURE peuvent être présentés au bout d'une année si le niveau du candidat le justifie.

L'admission dans ce cycle se fait sur concours

Admission Inscription

4 épreuves :

- **Connaître par cœur 5 thèmes imposés**, pouvoir les interpréter (jouer le thème et improviser sur la structure qu'il propose)
- **Improvisation solo imposée** (sujet donné au moment de l'épreuve) (sons fixés sur support, sujet littéraire, film...)
- **Déchiffrage/Mémorisation** : texte unique mais adapté à chaque instrument, comportant une séquence écoutée en loge à rejouer de mémoire
- **Entretien**
Une section rythmique sera mise à disposition des candidats pour l'épreuve d'interprétation.
Les étudiants reçus seront convoqués pour un test de solfège, d'harmonie et de déchiffrage et seront affectés dans les cours correspondants à leur niveau.